



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15046790

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

18-03-2015

BRICHAUX
Greffier assemblée
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE Tournai

N° d'entreprise : 0412.129.046

Dénomination

(en entier) : **Cercle de tir de Beloeil**(en abrégé) : **C.T.B.**

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue Fénèque 41 7972 Quevaucamps

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions-nominations-conseil d'administration-

Par décision de l'assemblée générale de l'association Cercle de tir de Beloeil en date du 24 février 2013; délibérant en conformité de l'article 8 de la loi du 27 juin 1921 les statuts de l'association publiés aux annexes du moniteur belge en date du 27 avril 1972 modifier le 22 janvier 1981, 22 février 1995, 21 mars 1996, 8 avril 1999, 22 février 2001, 24 janvier 2002, 11 mars 2008, 11 juin 2010, 24 novembre 2011, 2 mai 2012, 14 avril 2013, 22 février 2015 ont été modifiés comme suit:

Ondémissionnés du conseil d'administration Mr Renard Patrick

Le conseil d'administration se compose des membres suivants:

WACHEUL Freddy, Kinésithérapeute, Rue lotard 23, 7320 Bernissart, président, Belge

SEMOULIN Freddy, Industriel, Grande Ruelle 13, 7350 Thulin, président d'honneur, Belge

CASU bachisio, employé, Rue de la Longue Borne 20, 7334 Hautrage, secrétaire, Italien

DUHOUX Claude, rue de Favarcq 38, 7970 Beloeil, trésorier et exploitant, Belge

SURQUIN Carlos, retraité, Rue de l'Eglise 5, 7971 Wadelincourt, Belge

ANDRY Philippe, cadre, Chaussée Brunehaut 308, 7972 Quevaucamps, vice président, Belge

BORTOLOUSSI Pietro, retraité, Chaussée Brunehaut 23, 7321 Harchies, Belge

DEHON Bernard, poissonnier, Rue du Pan 47, 7321 Blaton, Belge

TURPIN Vinoent, enseignant, Résidence d'Ergies 25, 7911 Frasnes-les -Buissenal

CARDON Jacques, opicien, Chemin Brochettes 15, 7320 Bernissart, Belge

Arrondissement de Mons et de Charleroi division de Tournai

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature